

(Prénom Nom)
(Adresse)

Opinions Publiques
Chemin de Belle-cour 74
1213 Onex
À l'attention de M. Frédéric Wormus
Préavisé fv@opinionspubliques.com

(Lieu), le (date)

Concertation au sujet du projet de FCC du CERN

Déclaration d'opposition

Madame, Monsieur,

Par la présente je vous fais part, dans le contexte de la concertation précitée, de mon profond désaccord avec le projet de construction et d'exploitation du Futur Collisionneur Circulaire du CERN.

Sans remettre en cause la recherche scientifique, qui est en soi respectable, il est patent que le projet de FCC a un coût totalement disproportionné en termes de consommation de ressources, de nuisances liées à la construction et de déficit démocratique. Oui à la recherche fondamentale, mais pas à n'importe quel prix.

À titre liminaire, je relève que les dates de la concertation sont particulièrement mal choisies. En effet, prévoir une consultation de juin à septembre, quand les cultivateurs sont occupés par les nombreux travaux agricoles et qu'une bonne partie de la population est en vacances, est un choix qui interroge.

Un projet à contre-courant

Le projet heurte frontalement l'exigence de sobriété énergétique demandée aux citoyens. Par son gigantisme, il implique une consommation effrénée d'énergie pour sa construction et pour son exploitation, cela pendant des décennies, alors que face aux changements climatiques les gouvernements, l'industrie et la société civile sont contraints de déployer des efforts considérables afin d'économiser les ressources. Des sacrifices importants sont demandés quotidiennement aux citoyens. Aussi est-il totalement inadmissible que le CERN s'apprête à réaliser une surconsommation d'énergie et de ressources pour un seul programme de recherche fondamentale, alors que la planète étouffe. Venant de la part de scientifiques, cette attitude me choque profondément. Le projet mène en outre à la

confiscation de surfaces agricoles d'assolement, qui ne peuvent être compensées à Genève vu l'étroitesse du territoire.

Ceci est également inadmissible et dénote un grave mépris des réalités contemporaines. Sous cet angle, le FCC est un projet d'un autre âge (certains le qualifient même de déjà obsolète). Il est exclu qu'il puisse se réaliser aujourd'hui.

Des nuisances intolérables

Le chantier de construction, que le CERN qualifie lui-même de « chantier du siècle » et de « plus grand chantier européen » et qui est destiné à durer plus de 10 ans implique des nuisances intolérables au détriment des riverains de la construction : bruit, étalement de poussières sur la zone agricole et la zone renaturée, éclairages nocturnes, vibrations du sol avec risque de fissures aux bâtiments et des risques hydrologiques et sismiques importants (et non complètement analysés à ce stade). Le transport des matériaux excavés et celui des matériaux de construction (béton, équipements et installations divers) occasionnera de son côté des nuisances insupportables aux riverains des axes de transport, et perturbera considérablement et durablement la mobilité dans notre région. Sous cet angle aussi, le prix à payer est totalement disproportionné. Les paysans, en particulier, qui ont investi une énergie considérable et des fonds importants pour cultiver de manière biologique vont voir leurs efforts anéantis par les poussières et la pollution qui va toucher les terres agricoles proches de l'émergence ou des routes utilisées pour évacuer les gravats.

La confiscation des droits démocratiques

Le projet de FCC implique la suppression des droits démocratiques en relation avec l'utilisation de notre territoire. Il n'y aura pas de mise à l'enquête au niveau cantonal, pas de possibilité de formuler des oppositions devant l'autorité administrative, aucune voie de recours devant un juge. C'est une injure à nos traditions, une injure au peuple suisse. Une honte absolue ! C'est un séisme démocratique et il n'est pas exagéré de considérer que cela menace la paix sociale. Pour cette seule raison déjà je ne peux que m'opposer de la manière la plus énergique au projet de FCC du CERN.

Enfin, vous trouverez plus en détail encore les raisons qui font que je m'oppose formellement à la construction du FCC dans la vidéo visible avec le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=SYqVmsdKQZc>

Je vous prie de verser la présente lettre au dossier de la concertation.

Vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

(Signature)

Copie à : Monsieur Dominique Bourg